

|   |   |                         |                              |
|---|---|-------------------------|------------------------------|
| CODE N2000 : A080                                     | <b>CIRCAÈTE-JEAN-LE-BLANC</b><br><i>CIRCAETUS GALLICUS (GMELIN, 1788)</i> |                         | <b>Modéré</b>                |
| <b>Taxonomie</b>                                      | Aves, Falconiformes, Accipitridé  |                         |                              |
| <b>Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente</b> | 209 sites en France   | 21 sites en Rhône-Alpes | 2 sites en Ardèche (dont B6) |



Photo : Naturalia



Photo : Naturalia

| STATUTS DE PROTECTION        |  | STATUTS DE CONSERVATION |                     |
|------------------------------|--|-------------------------|---------------------|
| Directive Habitats / Oiseaux | DO I                                   | Monde                   | LC (UICN 2012)      |
| Conventions internationales  | Berne II et III, Bonn II, Washington A | France                  | LC (UICN2008)       |
| Protection nationale         | PN                                     | Région                  | NT (LR Rhône-Alpes) |

**DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT**

Rapace diurne de grande taille dont la silhouette en vol est caractéristique. Reconnaisable à la tête grosse et ronde et aux grands yeux jaunes rappelant un rapace nocturne. Se nourrit de reptiles (serpents principalement) qu'il capture après avoir effectué un vol stationnaire. Migrateur transsaharien, le Circaète-Jean-le-blanc recherche des habitats ouverts pour son alimentation et les forêts claires de pins ou de chênes.

| DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE  | LOCALISATION SUR LE SITE B6              |
|---|--|
| <p>Le Circaète-Jean-le-Blanc est présent sur une grande partie du site d'étude, sur les communes de Saint-Pierreville, Saint-Julien-le-Roux, Saint-Michel de-Chabrillanoux et Saint-Fortunat-sur-Eyrieux d'après les prospections de terrain de 2013. Le recueil bibliographique a permis de mettre en avant l'espèce sur Saint-Julien-du-Gua et Issamoulenc.</p> <p>Au total, l'espèce a été contactée sur quatre points d'échantillonnage, dont deux concernent l'observation d'aires occupées, confirmant ainsi la reproduction de l'espèce.</p> <p>Les habitats utilisés sont le plus souvent des forêts de conifères pures ou mixtes, situées sur les versants en zone collinéenne et entourées de milieux ouverts avec un faible couvert végétal.</p> | <p>● Bibliographie<br/>● Prospection</p> |

| DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT   |   |
|--|---|
| <b>Caractères morphologiques</b>   |   |
| Grand rapace avec une tête proéminente et des yeux jaunes. Les parties inférieures sont blanches, plus ou moins parsemées de taches beiges alignées, avec un plastron brun qui va de la gorge jusqu'en haut de la poitrine. La tête et le manteau sont brun clair et les rémiges sont légèrement plus foncées. Les ailes sont longues et bien digitées, la queue est barrée de trois bandes noires distinctes. |   |
| <b>Caractères biologiques</b>  |   |
| <b>Régime alimentaire</b>  | Le Circaète-Jean-le-Blanc est un spécialiste qui se nourrit exclusivement de reptiles et principalement de serpents. Les grandes couleuvres sont les proies les plus recherchées, mais les vipères sont également consommées tout comme les lézards (Lézard ocellé par exemple).  |
| <b>Reproduction</b>  | La reproduction commence dès le retour des quartiers d'hivernage. Le nid est situé dans un arbre, le plus souvent un conifère, à une hauteur comprise entre 3 et 25 mètres. La ponte, qui comporte un œuf unique, est déposée entre fin mars et mi-mai. L'incubation dure entre 45 et 47 jours. Après l'éclosion, le juvénile reste au nid pendant environ six à sept semaines. |
| <b>Capacités de régénération et de dispersion</b>  | Une fois la reproduction et l'élevage des jeunes terminés, les oiseaux partent en migration avec un pic pendant la deuxième quinzaine de Septembre.   |
| <b>Habitats d'espèce</b>   |   |
| <b>Habitats de reproduction</b>  | Sur la zone du site B6, le Circaète-jean-le-blanc recherche les boisements denses de conifères, purs ou mixtes, situés dans des zones calmes (versants, sommets). Les aires identifiées sur le B6 se situaient sur des conifères (pins) à une hauteur compris entre 10-15 mètres, dans un contexte collinéen.   |
| <b>Habitats d'alimentation</b>   | Les observations réalisées sur le site d'étude montrent que le Circaète se nourrit sur les zones ouvertes des serres, à savoir les landes à genêts avec des affleurements rocheux, les secteurs en friches, les zones pâturées et / ou fauchées et les pentes dénudées avec la présence de pierriers.   |
| <b>Habitats d'hivernage</b>  | Migrateur sub-saharien, n'hiverné pas au sein de la zone d'étude considérée.  |

| EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION |  |
|-------------------------------------|--|
| <b>Europe</b>                       | Le Circaète-Jean-le-Blanc est présent dans le sud-ouest de l'Europe, les pays méditerranéens et en Europe centrale et de l'Est. La population nicheuse est relativement faible et s'élève à environ 8400 couples, répartis principalement en France et en Espagne.   |
| <b>France</b>                       | La population nicheuse française se situe entre 2400 et 2900 couples nicheurs. L'espèce est surtout présente dans les reliefs de l'arrière-pays méditerranéen. Répandu en Auvergne, Languedoc-Roussillon, Paca, Rhône-Alpes et en Aquitaine. Absent ou très rare au nord d'une ligne Nantes-Strasbourg. Après avoir connu une régression dans les jusqu'au début des années 1980, l'espèce semble se porter mieux avec une augmentation des effectifs. |
| <b>Région</b>                       | La région Rhône-Alpes abrite entre 306 et 422 couples. L'espèce est présente dans tous les départements, avec toutefois des bastions dans les départements de l'Ardèche et de la Drôme (entre 200 et 300 couples pour ces deux départements).  |
| <b>Département</b>                  | En Ardèche, l'espèce est présente dans la quasi-totalité du département (environ 100 couples) avec de fortes densités en basse-Ardèche, les Boutières et les Cévennes. La population ardéchoise de circaète semble stable au regard de l'évolution des effectifs de l'espèce.  |

**DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE**

Le Circaète-Jean-le-Blanc est présent en plusieurs localités du site B6, sur les communes de Saint-Pierreville, Saint-Julien-du-Gua, Saint-Julien-le-Roux, Vernoux-en-Vivarais et Saint-Fortunat-sur-Eyrieux. Au moins deux couples nicheurs ont pu être identifiés de manière certaine sur les communes de Saint-Fortunat-sur-Eyrieux et Vernoux-en-Vivarais, à proximité de secteurs ouverts bordés de forêts de résineux.

**ETAT DE CONSERVATION**

| Type             | Abondance    | Degré d'isolement  | Degré de vulnérabilité | Degré de conservation  | Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce | Evaluation globale | Priorité d'action |
|------------------|--------------|--|------------------------|------------------------|---|--------------------|-------------------|
| R : reproduction | C : présente | C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition. | C : non menacée        | B : conservation bonne | B : restauration possible avec effort moyen ;     | A : Valeur bonne   | 3                 |

|                          | FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE | FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE   |
|--------------------------|---|---|
| <b>FACTEURS NATURELS</b> | Incendies qui favorisent l'apparition de zones de chasse.   | Fermeture des zones ouvertes qui constituent les secteurs d'alimentation.   |
| <b>FACTEURS HUMAINS</b>  | Pastoralisme extensif et réouverture des milieux.           | Tirs illégaux, disparition du pâturage extensif, agriculture intensive qui impacte la ressource alimentaire (reptiles). Déangement sur les sites de reproduction, gestion forestière non maîtrisée. |

**PRECONISATIONS DE GESTION**

|                         |   |
|-------------------------|---|
| <b>HABITAT D'ESPÈCE</b> | Maintien et développement du système agro-pastoral extensif avec réouverture des milieux trop fermés, gestion raisonnée des massifs boisés. |
| <b>ESPÈCE</b>           | Affiner les connaissances sur l'écologie de l'espèce au sein du site B6 via des études et enquêtes spécifiques.                             |

**INDICATEURS DE SUIVI**

Les suivis sur les rapaces sont souvent très chronophages et peu évidents à mettre en place, notamment en raison du grand rayon d'action de ces espèces. Ce cas s'applique tout particulièrement au Circaète-Jean-le-Blanc qui est connu pour sa grande discrétion en période de reproduction. Il apparaît alors difficile d'estimer de manière précise la population de cette espèce sur un territoire mais un suivi est possible afin d'obtenir des informations sur l'écologie de ce taxon au sein du site B6. Pour cela, il est recommandé de procéder, lors de l'installation des couples reproducteurs, à des séances d'observation depuis un point haut surplombant un vallon ou un coteau boisé et de noter tous les éléments qui peuvent suggérer une preuve de nidification.